

LE MESSENGER SYNDICAL

Organe des Syndicats de Travailleurs Chrétiens de l'Union Régionale de l'Ouest

Administration et Rédaction : 6, Rue de Bel-Air, Nantes

Telephone 23.78 **Léon BUERNE** Chèques Post. 318
ASSUREUR
12, Avenue Félix-Faure — NANTES

INCENDIE - Ancienne Mutuelle du Calvados
dernier dividende 10 0/0

VIE - La **MUTUELLE-VIE**
dernier dividende 8 0/0

ACCIDENTS - Les Anciennes Mutuelles Accidents
Loi 1898 - Individuelles - Automobiles
Agric. - Gens de Maisons - Glaces, etc.



ÉCOLE PIGIER

NANTES - rue Crébillon, 6 et 8
— Téléphone 2.14 —

ENSEIGNEMENT RAPIDE & INDIVIDUEL - COMMERCE, COMPTABILITÉ
STÉNO-DACTYLO, LANGUES, etc. - COURS DE COUPE & DE COUTURE

— TRAVAUX —
DE COMPTABILITÉ

HOMMES, JEUNES GENS
Inscriptions à toutes époques
de l'année

DAMES, JEUNES FILLES
Entrées et Salles spéciales
PROFESSEURS DAMES

Placement gratuit des Elèves par les soins de l'Association Amicale des Anciens Elèves

Union Régionale des

Syndicats de Travailleurs Chrétiens de l'Ouest
Siège, 6, rue de Bel-Air, Nantes

CONVOICATIONS

Bureau de l'U. R. — Réunion ordinaire
le mercredi 4 juin, à 19 heures, au siège,
6, rue de Bel-Air.

Commission de rédaction du journal. —
Réunion le mercredi 11 Juin, à 19 h., au
siège, 6, rue de Bel-Air.

Union Nantaise

DES

Syndicats de Travailleurs Chrétiens
6, rue de Bel-Air

PERMANENCE

La permanence est assurée tous les jours
au siège, 6, rue de Bel-Air : Le matin, de
8 à 9 heures, et de 11 h. 30 à 14 heures ;
le soir, de 17 à 18 h. 30.

Chaque soir, de 19 heures à 20 heures,
tous renseignements sont fournis par les
membres des bureaux des Syndicats.

Société de Secours Mutuels Des Travailleurs Chrétiens

Siège, 6, rue de Bel-Air

CONVOCAION

Réunion du Bureau le mardi 6 mai,
à 20 heures, au siège, 6, rue de Bel-Air.

COTISATIONS

Versement des Cotisations les 1^{er} et 2^e
dimanches, 1^{er} et 8 juin 1924, de 9 h. 30 à
10 h. 30.

SERVICE D'ACHATS EN COMMUN

Le service d'achats est ouvert les mardis
et jeudis, de 14 heures à 19 h. 30 ; mer-
credis et vendredis, de 18 h. 30 à 19 h. 30 ;
le samedi matin, de 8 h. 30 à 11 heures ;
le soir, de 14 h. à 19 heures.

COOPERATION

Il y a lieu d'ajouter aux maisons qui
accordent l'escompte aux syndiqués, M.
Réthoré-Tessier, chaussures, rue de Feltre,
Nantes, qui fait 5 0/0.

La Maison Familiale

Société d'Habitations à Bon marché, réunie
à l'Union régionale des Syndicats de
Travailleurs chrétiens. Siège social : 6,
rue de Bel-Air, Nantes.

Permanence par le secrétaire tous les
jours, de 16 à 19 heures.

1^{er} CONGRÈS

de l'Union Régionale des Syndicats de
Travailleurs Chrétiens de l'Ouest
des 15 et 16 mars 1924
NANTES (suite et fin)

SEANCE DU MATIN

Rapport de M^{lle} E. Goupille, présidente
du Syndicat des Dames Employées du
Commerce et de l'Industrie sur : La
Formation donnée dans les Syndicats.

Etudier et défendre les intérêts profes-
sionnels de ses membres, améliorer leurs
conditions matérielles, mettre à leur dispo-
sition les moyens de s'élever dans leur
situation, tel est le but d'un Syndicat de
travailleurs.

Mais ces mots : étudier, défendre, amé-
liorer, élever, exigent une série de perfec-
tionnements intellectuels et de formations
morales que le Syndicat lui-même doit don-
ner à ses adhérents.

C'est ce parachèvement à sa grande et
belle tâche que j'ai mission de développer
aujourd'hui devant vous.

Si le Syndicat ne recherchait qu'un sa-
laire de plus en plus élevé, qu'une durée
de travail de plus en plus réduite, s'il ne
procurait qu'une vie facile et luxueuse, il
n'accomplirait pas tout son programme. A
quoi sert de rendre moins pauvre si en
même temps on ne rend pas plus heureux ?
La triste expérience que nous faisons de
nos jours, nous montre que la profusion et
la somptuosité ne sont pas synonyme de
béatitude : la jouissance et le bien-être
matériel ne suffisent jamais à procurer le
bonheur.

Il doit encore apprendre à profiter dans
la plus sage mesure des avantages acquis,
à employer judicieusement les loisirs pro-
curés à rendre la vie normale, harmonieuse,
vraiment humaine.

Facteur de progrès dans la Société, il
doit l'être également pour chacun des indi-
vidus qui le composent.

Tout en recherchant pour le travailleur
un salaire vital, en lui procurant une hon-
nête aisance, exigeant pour lui un minimum
indispensable de bien-être ; tout en imposant
dans le travail les règles de justice et de
d'humanité et les conditions d'hygiène

nécessaires, le Syndicat doit faire éclore,
non seulement en son sein même et sous
son contrôle, mais à côté de lui et sous
son influence, une magnifique floraison de
services bienfaisants et salutaires, d'œuvres
d'éducation et de prévoyance.

Foyer de culture et de civilisation, il
procurera à ses membres plus de prospérité
et les élèvera physiquement, intellectuel-
lement et moralement.

La première formation que le Syndicat
donne à ses membres et celle qui répond
le mieux à sa raison d'être est la formation
professionnelle qui aide, et combien puis-
samment à donner à chaque état, de bons
artisans, des valeurs.

Bien souvent, ceux qui ont mission de
diriger l'enfant vers une carrière, n'étu-
dient pas assez ses préférences, ses apti-
tudes, sa constitution physique. Ils le con-
seillent, l'influencent au petit bonheur et
lui font choisir un état où il ne sera pas à
sa place, où ses facultés ne pourront pas
se développer et donner leur maximum de
rendement. Par la suite, le professionnel
n'a pas l'amour de son métier ; il fait son
travail nonchalamment, sans goût : ne réus-
sissant pas dans son emploi, il se dépite.
Combien de vies ont été ainsi amoindries
par une fausse direction et la Société s'est
ressentie de ces mauvaises orientations qui
font des déclassés.

La personne qui tient le bureau de place-
ment doit redresser autant qu'il est en son
pouvoir ces déviations ; c'est à elle d'inter-
roger intelligemment celui qui recherche
un emploi et, avec tact, de lui indiquer la
position qui répond le mieux à ses talents,
à sa condition.

Il faut plus encore : Les Unions de Syn-
dicats d'une même ville devraient avoir un
service d'orientation professionnelle très
bien organisé qui s'occuperait dès la sortie
des écoles d'orienter les jeunes gens et les
jeunes filles vers une carrière en tenant
compte de leurs capacités et dispositions
physiques et intellectuelles et de la surab-
ondance ou pénurie de main-d'œuvre dans
les métiers. Le Syndicat sert par là même
le travailleur et la profession.

Sous l'influence de ce bureau d'orienta-
tion professionnelle syndicale, le futur tra-
vailleur a fait choix d'un état, mais on ne
veut plus d'apprentissage ; en général les
parents ne laissent pas le temps aux enfants
d'apprendre leur métier, ils ne recherchent
pas l'atelier où ils se perfectionneront le
mieux ; ils veulent celui où ils gagneront
plus vite, ou bien, ils écoutent les cours
qui préparent à un emploi ; il faut gagner
tout de suite.

Aussi y a-t-il trop de manœuvres dans
toutes les professions et il est prouvé que
si la situation du travailleur est si précaire,
si son salaire est quelquefois si réduit,
la cause en est à l'insuffisance de ses
connaissances techniques.

Les cours professionnels permettent à

tout syndiqué d'acquérir le savoir qui lui
manque. Adaptés à chaque profession,
ouverts entre les heures du travail, gratuits
ou presque, ils sont accessibles à tous.

Un bon syndiqué doit être un bon profes-
sionnel. Pour revendiquer un salaire
vital, il faut être capable de tenir le poste
confié. En étendant ses connaissances tech-
niques, le syndiqué étendra son influence ;
il s'impose aux patrons qui ont besoin d'ou-
vriers, d'employés capables pour faire mar-
cher le travail ; il s'impose à ses cama-
rades qui sont obligés de reconnaître sa
supériorité ; il s'impose à ceux qu'il com-
mande car ils savent juger si les ordres
sont donnés intelligemment et en toute con-
naissance du travail.

Les Syndicats féminins doivent joindre
aux cours intéressant chaque profession,
l'enseignement ménager, la couture, la
mode. Ces cours sont considérés comme
véritablement professionnels puisqu'ils pré-
parent la jeune fille, future épouse et mère,
à remplir la tâche qui lui sera dévolue et
lui rappellent que sa profession actuelle ne
doit pas lui faire oublier celle qu'elle accep-
tera probablement demain et où elle devra
mettre tout son savoir, toute sa raison,
toute son intelligence, tout son cœur, tout
son dévouement.

Par l'enseignement professionnel en
conformité de la loi Astier, nous faisons
œuvre éminemment « chrétienne » puisque
ces cours apprennent au travailleur à
mieux remplir ses devoirs ; « sociale »,
puisque ils élèvent le niveau de sa vie ; de
plus, l'ouvrier, l'employé qui a développé
ses aptitudes y puise des augmentations de
ressources que sinon, il demanderait à des
luttons haineuses et nuisibles à la chose pu-
blique ; « nationale », puisqu'ils donnent
des valeurs pour développer le Commerce
et l'Industrie. En ce moment, la France
est pauvre d'hommes. La guerre, la crise
de la natalité l'ont dépeuplée ; il n'y a plus
assez de cerveaux et de bras pour faire
fructifier nos richesses et les étrangers
viennent en masse nous envahir, occuper
les places vides.

Si nous voulons que notre beau pays
vive, nous sommes obligés d'accepter ce
concours étranger, mais au moins ne lais-
sons pas les postes élevés, les situations
supérieures en d'autres mains. Que les
Français soient capables de diriger leurs
entreprises, qu'ils soient maîtres chez eux ;
il y va de l'intérêt national.

A son rôle d'initiateur, le Syndicat joint
celui d'éducateur ; il a là une difficile, mais
bien magnifique tâche à remplir. En ce
moment de déséquilibre général, les âmes
sont désaxées, elles ne veulent plus enten-
dre l'appel intérieur de la loi de justice
qui nous presse de remplir exactement et
avec probité les obligations spéciales de
notre métier, de notre emploi, de notre
fonction. On ne croit plus au devoir d'état,
on n'a plus de conscience.

Dans les anciennes corporations, la cons-
cience professionnelle dominait la vie et
l'activité des « maîtres » et des « compa-
gnons ». Les coutumes avaient, pour toutes
fautes contre l'honneur du métier ou le
devoir d'état, des sanctions sévères. Le
maître et le patron devaient employer dans
toutes leurs fabrications des matières
saines et loyales ; les compagnons ou ou-
vriers devaient donner tous leurs soins à
l'exécution du travail. Chacun se piquait
et s'honorait d'être consciencieux.

Voilà l'idéal proposé à nos syndicats
catholiques : redresser les consciences,
inculquer les principes de la morale ; ils

Visitez à Nantes
les
Grands Magasins

DECRÉ

LES PLUS IMPORTANTS
et le MEILLEUR MARCHÉ
de TOUS les MAGASINS

Pour tous vos Achats en Tissus, Confections et Ameublement

ADRESSEZ-VOUS

A LA PREMIERE MAISON

13, 15, 17, 19, Rue de la Paix — Succursale : 5, Rue Crébillon, NANTES — Téléphone 4.31

Georges GANUCHAUD & Fils

Les plus grands Assortiments — Le meilleur Marché

montrent ce qu'exigent la justice et la charité.

D'abord notre doctrine nous révèle le travail comme un devoir ennoblissant lorsque nous l'accomplissons consciencieusement et non comme une corvée dont on a hâte de se débarrasser. Elle exige que nos heures de présence soient bien employées, car ce serait manquer à nos engagements ; que les matières soient économisées, l'outillage suffisamment soigné et entretenu, parce que nous ne pouvons disposer du bien d'autrui. On entendra quelquefois autour de nous cette réflexion : « A quoi bon se donner tant de mal, on ne nous en sait pas gré » ; mais, nous, catholiques, nous savons que si les hommes ne nous tiennent pas compte de notre probité, nous travaillons sous le regard d'un Maître suprême à qui rien ne passe.

Nous devons donc apporter toute notre application jusque dans les détails invisibles.

C'est encore un manque de conscience d'accepter un poste que nous ne sommes pas capables de remplir ; les torts que nous pouvons causer sont considérables. Nous ne sommes pas des abstractions, nous engageons avec nous tout l'ensemble des idées que l'on nous sait avoir ou même qu'on nous suppose et nous discréditons la corporation.

Beaucoup d'employés se sont jetés, sans avoir les capacités nécessaires, sur certaines professions qui semblent faciles « a priori » ; celles-ci se ressentent maintenant du mauvais renom de ses membres ; on se méfie des postulants et on ne veut plus les rémunérer, parce qu'on a eu affaire à trop de non-valeurs.

Enfin, à côté de nos droits et pour pouvoir les revendiquer, nous reconnaissons nos devoirs qui consistent en une exécution aussi parfaite que possible de notre tâche professionnelle, une compétence suffisante, une connaissance intelligente de notre fonction.

Le cercle d'études, les cours professionnels apprennent tout ceci, développent ces idées, les font pénétrer ; le journal du Syndicat, les livres de la bibliothèque comportent ces conceptions saines et justes du devoir à ceux qui n'assistent pas aux réunions. Le Syndicat crée une atmosphère de probité, de sens social, de morale professionnelle ; il donne aux nouveaux venus l'exemple de syndiqués convaincus qui honorent leurs professions en l'exerçant avec rectitude et ponctualité.

Eveiller la conscience professionnelle, la restaurer, lui rendre sa délicatesse obscurcie, voilà une grande partie de l'œuvre éducatrice du Syndicat ; mais il est bien entendu qu'elle ne s'arrête pas là, elle a une portée plus étendue.

Les réformes sociales proposées en si grand nombre, les institutions que le progrès fait naître, sont étudiées sans préventions, sans parti-pris, « dans un esprit large, avec le désir sincère d'aider au bonheur d'autrui aussi bien qu'au nôtre. » On abordera toutes les grandes questions qui agitent si puissamment et si légitimement les esprits de ce siècle : questions religieuses, civiques, questions d'économie sociale, aussi bien que celles concernant le travail. Elles sont d'une importance absolue, puisqu'elles intéressent les fondements essentiels de la société humaine.

On acquiert ainsi une science plus précise, plus nette de ce qui touche la production, la répartition des biens et l'ensemble des lois qui régissent la société ; on s'élève à une pratique plus réfléchie et plus solide de ses diverses obligations.

Ainsi nos Syndicats catholiques forment des élites et tout perfectionnement moral d'un groupe facilite le relèvement de son niveau social. D'ailleurs, mieux instruit, le travailleur sera moins facilement la

victime des illusions et des entraînements.

Non seulement les services syndicaux que j'ai signalés : Cercle d'Etude, Cours, Bibliothèque, Journal, éduquent le Syndiqué ; mais encore les Sociétés que le Syndicat a créées et qui fonctionnent sous son contrôle. Chacune apporte sa touche spéciale à cette formation.

La Mutualité lui apprend la charité et la prévoyance. Combien de ménages de travailleurs vivent au jour le jour, sans avoir devant eux un petit pécule pour parer à la mauvaise fortune. Pour beaucoup, le gain ne permet pas de faire des économies ; pour d'autres il y a insouciance et il en coûte tant de se priver d'un objet utile ou agréable pour épargner si peu ! et chez certains, il y a un véritable désordre. Alors, les mauvais jours arrivent, et c'est l'indigence complète avec tout son cortège de souffrances : la misère est mauvaise conseillère. Que de ruines physiques et morales par manque de prévoyance !

Nos syndicats ont des sociétés de secours mutuels avec caisse de retraites, caisse de chômage, et même un service pour placer les économies pourraient être organisés. Ainsi avec un versement mensuel en rapport avec ses ressources, le travailleur peut faire face matériellement à l'adversité lorsqu'elle s'abat sur lui ou sur sa famille, et il apprend ainsi à être prévoyant et économe. Chaque mois, il saura s'imposer quelques privations pour arriver à verser à la Mutualité la cotisation qui lui donnera des ressources appréciables aux jours d'épreuve.

Pour les Syndicats féminins il serait intéressant d'y joindre une caisse dotale. Ce service forme de bonne heure les jeunes filles à l'épargne, il leur en donne le goût. Il leur fait comprendre qu'il ne faut pas marcher avec insouciance dans la vie, mais qu'il est nécessaire de prévoir l'avenir pour pouvoir, au moment des surcroûts de dépenses, éviter des dettes qui deviennent une lourde charge pour la famille et ne pas avoir recours aux ruineux achats par abonnements.

A la Caisse dotale, peut se rattacher l'Œuvre du Trousseau qui prend l'ouvrière, l'employée dès qu'elle commence sa vie de travail. Elle lui fournit ce qui lui est nécessaire à son trousseau, et une heure par semaine, réunit les jeunes filles pour le confectionner. On leur apprend ainsi à travailler, et, pendant qu'elles cousent, on leur donne des leçons pratiques d'hygiène, de cuisine, de tenue du ménage, de puériculture et des conseils moraux, religieux et sociaux. Le trousseau confectionné au cours de ces réunions est remis à la jeune fille à l'âge de 21 ans ou à l'époque de son mariage.

Le Syndicat a encore un service qui répond à un désir inné chez l'homme, celui de la possession. Au lieu d'étouffer cet instinct légitime, il le développe chez le travailleur.

La Société des maisons à bon marché procure au syndiqué le moyen de devenir propriétaire d'un foyer à son choix, et salubre, sans accroître dans de grandes proportions la mise trimestrielle pour le loyer. Qui ne voit tout de suite le but moralisateur de cette institution ? Retirer les familles des travailleurs de la pénible et immorale promiscuité des logements, pour ne pas dire taudis, trop petits, malsains, privés d'air et de soleil, que leurs hôtes ont hâte de désertir pour aller chercher en d'autres locaux plus de confort au détriment de la santé de leur corps et de leur âme.

Procurer une maisonnette et un coin de terre, si modeste soit-il, à une famille, c'est en resserrer les liens familiaux, lui donner le plus précieux bien-être, coopérer à sa santé et à son élévation morale. Le chef de famille pourra employer utilement les loisirs que lui laisse la journée de huit heures, en faisant toutes sortes de travaux d'entretien et d'aménagement. Il le fera avec d'autant plus d'attrait qu'il ne

craindra pas qu'un propriétaire le mette à la porte et lui enlève ainsi la jouissance

Il est un sentiment qui ennoblit l'homme et élève le plus petit au-dessus de toutes des améliorations apportées à son installation. Il aura pour ses vieux jours un abri rempli de précieux souvenirs.

La mère se plaira dans cet intérieur ensoleillé et gai, elle l'aménagera avec goût et n'aura pas la tentation de le quitter pour chercher dans le travail hors de chez elle un gain trop souvent fictif.

La famille entière trouvera une véritable satisfaction à demeurer dans ce nid clair et salubre ; elle sentira moins le besoin de chercher ailleurs son plaisir.

Enfin, celui qui possède comprend mieux le respect de la propriété ; il tient à ce qu'il a acquis au prix de tant d'efforts et d'économie, et il ne voudrait pas y voir porter une main injuste. Alors, il comprend qu'il en est de même pour les autres.

créatures ; c'est celui de la dignité. Tout homme à droit à un certain respect. Cette dignité ne se mesure ni à sa naissance ni à ses biens, ni à sa fonction. Le seul fait d'avoir une âme avec ses qualités inférentes, la fonde.

« Grande dignité, dit saint Thomas, est de subsister dans une autre nature humaine ». Mais combien de personnes vivent en complet oubli de cette haute origine et de ce qu'elle exige ! Le respect de soi-même et des autres !

Le Syndicat permet l'épanouissement de la dignité chez celui qui loue son travail.

Au siècle dernier, les puissances en muscles et en or, profitant de la loi de l'offre et de la demande, du désarroi et de l'isolement du travailleur, s'emparaient des forces naturelles et du marché des activités humaines et instauraient l'esclavage économique.

Le Syndicat est venu protéger cette dignité. Quelque pauvre et misérable que soit celui qui travaille, c'est une personne qui a une âme raisonnable, intelligente et immortelle, et, empruntant les magnifiques paroles de Léon XIII, il rappelle que « le travailleur créé à l'image de Dieu, mérite le respect et son travail, moyen établi par Dieu, non seulement pour alimenter sa vie matérielle, mais pour soutenir sa vie spirituelle et gagner la vie éternelle, ne peut pas être traité comme une marchandise, une chose sans âme ».

Aucun homme ne peut être mis sur le pied d'un animal, même supérieur et ce n'est ni l'imperfection du corps, ni la malpropreté des mains, ni l'emploi qu'il occupe qui dégradent l'homme, blesse et diminue sa valeur morale, mais le vice.

Chaque échelon de l'échelle sociale, chaque profession doit avoir des hommes qui, par le cœur, la raison et le savoir portent avec noblesse cette dignité native. C'est cette élite que nos Syndicats catholiques ont la prétention de faire naître et de grouper ; des hommes dignes dans leur vie privée, dignes dans le travail, y apportant toutes leurs facultés. Ce serait se diminuer que de faire son ouvrage sans raison, sans intelligence, sans talent, comme une machine ; ce serait se rapetisser que de ne faire qu'à demi ou mal le travail accepté par un contrat virtuel sinon formel.

Le Syndicat maintient ses membres dans cette dignité en leur enseignant une doctrine sociale de juste milieu qui, pour obtenir les réformes nécessaires ne s'abaisse pas à des moyens illicites, discourtis ou violents. Le syndiqué chrétien n'emploiera que des procédés mesurés et justes. D'ailleurs, pondéré dans ses revendications, il les formulera avec tact, courtoisie, modération et gardera cette tenue dans la discussion des intérêts quelque rivaux qu'ils soient.

Le Syndicat catholique unit tous ses membres par les liens de la plus belle charité. Il exige d'eux l'entraide mutuelle. Il y a quantité de services qui ne pourraient fonctionner sans la collaboration de tous les syndiqués : les fêtes nécessaires pour procurer des ressources, demandent le

AU BON RESSEMELAGE

Place Sainte-Croix, NANTES

RIEN que de Solides Réparations

Livraison sous 2 jours

Le Magasin est ouvert en permanence de 7 h. 1/2 à 19 h.

REMISE 5% AUX SYNDIQUÉS



concours de presque tous ; le placement où chacun se fait un devoir d'indiquer les emplois qu'il connaît vacants ; le recrutement pour amener de nouveaux adhérents : il faut, bien souvent, s'oublier pour ne penser qu'au développement de l'association et au bien de celui qu'on amène ; le secours mutuel qui demande un grand dévouement de la part des visiteurs ; les cours professionnels, où les professeurs choisis parmi les syndiqués les plus capables ne sont pas rétribués ou très peu.

Le Syndicat réclame encore des sacrifices pour le bien commun. Sans doute, nous avons le droit de poursuivre notre avantage personnel, celui de notre corporation, mais... n'oublions pas que d'autres aussi ont leurs droits et que la solution la meilleure est celle qui sauvegarde l'intérêt général.

Grouper des travailleurs dans un Syndicat catholique, c'est les convaincre qu'ils ont besoin d'autres hommes pour acquérir quelque force et même pour se compléter. C'est élargir leurs idées en leur donnant la compréhension de l'Association et en leur faisant comprendre leur impuissance d'homme isolé ; c'est éteindre ou diminuer les jalousies mesquines ; c'est remplacer la rivalité par la corporation ; c'est adjoindre à la nécessité naturelle de chercher une aide, un secours, la fraternité surnaturelle.

SEANCE DE L'APRES-MIDI

CONFERENCE DE Mlle GRAFF
des Syndicats féminins de Paris
16 Mars 1924

L'Esprit Syndical

Au cours de cette journée sociale si riche d'enseignement, si encourageante par l'attention des auditeurs, études ensemble l'esprit syndical et l'esprit de propagande qui en est le corollaire.

Pour les posséder il faut faire appel à l'intelligence, à la volonté, à la sensibilité dont l'action se résume ainsi : Pouvoir, savoir et vouloir avec amour.

Avoir l'esprit syndical, c'est en effet comprendre la nécessité des groupements professionnels, c'est contribuer de tout son pouvoir à leur développement, c'est leur donner son adhésion dans une pensée de charité fraternelle, c'est enfin devenir apôtre pour en procurer le bienfait à ceux qui travaillent.

Pour comprendre la nécessité des groupements professionnels, il faut savoir ce qu'ils sont, les étudier, se documenter, ne pas se contenter d'un examen trop rapide qui donnerait des syndicats une idée fautive ou incomplète, ne pas se laisser arrêter par des préjugés.

Ainsi puisque l'on sait que le Syndicat est un groupement de personnes exerçant la même profession et s'unissant pour l'étude et la défense de leurs intérêts professionnels il ne faudrait pas se le représenter comme une réunion de gens mécontents de leur sort, toujours prêts à brandir le drapeau de la révolte. Cette mentalité est parfois celle de certains groupements d'esprit matérialiste qui n'admettent pas que la morale ait à intervenir dans les questions économiques et sociales, qui n'hésitent pas à employer des moyens injustes et violents pour arriver

10 % aux Syndiqués
(sauf sur articles Tennis)

NANTES-SPORTS

10, rue de l'Écluse, 10

Pour vos Achats

Vins de Table - Vins fins et Liqueurs

ADRESSEZ-VOUS A LA MAISON

THÉOPHILE GUILLON

où vous trouverez le plus grand choix
DEMANDEZ et aux meilleures conditions

La "FINE-BRETAGNE"

La meilleure des Eaux-de-Vie de Vin
Téléphone 8.97

Pour les Syndiqués, remettre les Commandes, 6, rue de Bel-Air

GRANDE PHARMACIE DE PARIS

Place Royale - NANTES - Rue d'Orléans

Prix les plus réduits - Produits les plus purs

Réduction 5 %, sur présentation de leur carte, à tous les Membres des Syndicats de l'Union

SPECIALITÉS ET EAUX MINÉRALES EXCEPTÉES

COMPAGNIE FRANÇAISE

NANTES
15, rue du Calvaire

TOUS LES TISSUS

NANTES
15, rue du Calvaire

La plus importante organisation française spécialisée dans le tissu

MAISONS DE VENTE A PARIS (place Saint-Philippe-du-Roule) ET DANS LES PRINCIPALES VILLES DE FRANCE

à leurs fins. Mais tout autre est le programme des syndicats qui s'appuient sur la doctrine catholique, tout différents les moyens qu'ils préconisent pour l'amélioration du sort des travailleurs. Ces syndicats ne veulent pas la lutte des classes, mais leur collaboration; ils désirent défendre « Par des moyens légitimes des intérêts légitimes », ainsi que l'a défini si justement le Cardinal Amette. Ils savent qu'il y a des situations d'infortune iméritées, qu'un bien-être est souhaitable et que par conséquent des réformes sont nécessaires.

Avoir l'esprit syndical, c'est comprendre qu'il faut réaliser un progrès dans le monde des travailleurs et que ce progrès ne se réalisera que par les travailleurs unis. Isolés ils ne pourront rien, mais au contraire associés ils deviendront une force dont le rôle pourra être considérable, surtout s'ils groupent l'élite des travailleurs, si leurs dirigeants possèdent à la fois la compétence technique et la valeur morale.

C'est en connaissant les travaux faits par les syndicats, les résultats qu'ils ont atteints qu'on comprend leur importance et qu'on acquiert l'esprit syndical. Et lorsque l'intelligence est ouverte aux idées syndicales, lorsqu'elle comprend l'utilité, la nécessité du syndicat, il faut alors passer de la théorie à la pratique.

Ne pas se contenter d'être syndiquée de nom, mais remplir fidèlement ses obligations de syndiquée. Assister aux réunions, payer scrupuleusement sa cotisation, accepter quelques emplois, même s'ils exigent des sacrifices. Et combien on aime davantage son sacrifice quand on fait quelque chose par lui. Prendre une part active à la vie du syndicat est le meilleur moyen d'acquérir l'esprit syndical. Et quand on a ainsi cet esprit syndical, on acquiert vite l'esprit de propagande qui en découle. Une syndiquée active, ardente, cherchera à entraîner ses compagnes puisqu'elle sait tout le profit qu'elles y trouveront. La meilleure propagandiste est la professionnelle; en effet elle connaît les besoins et les difficultés des travailleuses, leurs désirs, elle connaît également le syndicat et les ressources qu'il peut leur offrir. Elle sera écoutée parce que ses compagnes de travail n'auront pas de méfiance à son égard et comprendront qu'elle ne leur expose que des résultats contrôlés, des exemples vécus. Elle fera passer ses convictions dans l'esprit et le cœur de celles qui l'écoutent. Elle leur prouvera que même si elles sont contentes de leur sort, il faut qu'elles se groupent dans l'intérêt des autres. Que la neutralité n'est pas permise, que vivant en Société nous sommes responsables de la manière dont sont résolus les problèmes sociaux.

Essayez donc toutes d'être des apôtres de l'idée syndicale afin de donner à nos syndicats à principes catholiques, une place prépondérante dans le monde du travail. Donnez-vous avec confiance et persévérance à leur développement, convaincus qu'ainsi vous ferez œuvre utile.

Rapport de M. Maurice Ricordel

Membre du Conseil Syndical des Employés
Conseiller Prud'homme

SUR LA VIE CHÈRE

ET LES ALLOCATIONS FAMILIALES

Notre ami Ricordel, père de 7 enfants, mieux placé que tout autre pour traiter la question si importante aujourd'hui de la vie chère, puisque, plus que personne, il en ressent les désastreux effets, le fit avec cette compétence que nous lui connaissons tous.

Aussi après nous avoir montré les difficultés qu'il y a aujourd'hui, pour le tra-

vailleuse de pouvoir vivre et élever une famille, nous en donna les causes, puis les remèdes.

Parmi ces remèdes se trouve les allocations familiales, institution si bienfaisante qui rend de si précieux services aux familles nombreuses en leur donnant pour les aider, eux et leurs enfants, ce que le salaire quotidien ou mensuel ne peut leur fournir.

Après avoir dit qu'il existe à Nantes une caisse d'allocations familiales qui fonctionne depuis déjà quelque temps, à la satisfaction de tous, que d'autres se créent, il regrette que trop peu, parmi les commerçants surtout, en font partie, aussi termine-t-il en formant le vœu que les syndicats travaillent près des chefs d'entreprises pour que tous y adhèrent au plus tôt.

Ce magistral et très intéressant rapport fut très applaudi et l'on engagea les syndicats, d'accord avec les Caisses existantes, à faire les démarches nécessaires pour obtenir de toutes les maisons qui n'ont pas encore donné leur adhésion à ces Caisses à la faire au plus tôt afin que tous les travailleurs chargés de famille puissent en ressentir les bienheureux effets.

ALLOCUTION

DE

S. G. M^{re} LE FER DE LA MOTTE

en réponse au discours de M. Zirnel

16 Mars 1924

Mesdames, Messieurs,

Vous ne vous étonnez pas, j'imagine, qu'à la fin de ce discours magnifique, si doctrinal et si éloquent, que nous venons d'entendre, votre Evêque prenne la parole.

Vos applaudissements ont montré ce que votre esprit ressentait et ce qui faisait palpiter votre cœur; et je suis sûr que chacun de vous dit à l'orateur qui s'est fait entendre si bien tout à l'heure, que chacun de vous dit le merci cordial et sincère.

Nous avons eu, aujourd'hui, dans notre ville de Nantes, une grande et belle journée. Ce matin, à la cathédrale, c'était merveille de voir la grande nef remplie par cette réunion de travailleurs et de travailleuses qui commençait par cet acte du christianisme qui réchauffe le cœur. Et toute la journée a été une journée de travail d'organisation, de travail d'étude, de travail de confraternité réelle, d'élaboration, de résolutions, et, ce soir, comme un feu d'artifice, comme une gerbe d'étincelles, voici que celui qui est la cheville ouvrière, qui est l'orateur de ces grandes réunions de confédérés chrétiens, vient s'adresser à toute notre population représentée ici par son élite et nous a tenu ces propos éloquents que chacun de nous se redira toujours.

Nous constatons avec plaisir que vous êtes des travailleurs véritablement français, des confédérés du patriotisme le plus pur, et vous êtes des travailleurs chrétiens: trois choses qui nous plaisent.

Il faut travailler quand il faut rétablir tant de désordres. Après avoir établi et gagné la victoire sur l'ennemi, il nous faut travailler. On en a vu qui, au lendemain de la guerre, voulaient réparer par une détente au-delà de ce qui était permis. Vous, au contraire, vous êtes de vrais travailleurs, réalisant la loi de nature, la loi familiale, sociale du grand travail. Vous avez très bien compris ce que le bon sens nous dit, que l'union fait la force, et que si vous voulez arriver à faire quelque bien, il faut vous unir. Et voilà comment vos Syndicats se forment, comment vous récupérez votre force.

Je n'ai pas à pénétrer dans le secret de vos travaux. Ce que je voudrais vous dire, ce dont je voudrais vous féliciter, c'est que vous vous inspirez à la véritable lumière, que, vraiment, vous êtes des travailleurs chrétiens. Et voilà comment, Monsieur Zirnel, vous nous avez expliqué à quelle source très pure vous allez chercher votre doctrine syndicale, comment vous voulez vous séparer de ceux qui ne peuvent pas réussir parce qu'ils sont sans doctrine. Comment, pourquoi, dans nos milieux, a-t-on comme une défiance pour les Syndicats? C'est que l'on a connu les syndicats par une défiguration de ces syndicats, parce qu'ils s'érigent toujours en opposition et

rien qu'en opposition; parce qu'ils sont des syndicats contre, alors que les syndicats que vous faites sont, premièrement, des syndicats pour. Ils ne veulent pas détruire; ils veulent, au contraire, édifier, élever très haut la profession.

Voyez-vous, il faut que tout mouvement social ait une doctrine qui repose sur une doctrine morale.

Or, vous le savez très bien, il n'y a qu'une doctrine morale, une seule, que Dieu nous a donnée par la loi de nature et que Jésus-Christ a précisée par son Evangile. Cette morale, c'est l'Eglise catholique qui en est la dépositaire et l'interprète légitime, fondée par Dieu.

Et voilà comment Notre Saint Père Léon XIII a signalé cette lumière dans le ciel. Quand nous allons à Rome, nous voyons le cénotaphe qui attend la dépouille du Pape Léon XIII, et là, on aperçoit ceux qui ont été son amour, ses ouvriers.

J'ai vu cela et j'en ai compris la signification; car j'avais vu au Pèlerinage de Rome le bon Saint Père Léon XIII, bien vieux, traîné sur une chaise à porteurs et donnant une bénédiction à chacun des milliers d'ouvriers pressés autour de lui. C'était merveille de voir ces mains, presque transparentes, prenant les mains des ouvriers, et leur disant des paroles d'affection et de tendresse qui faisaient couler des larmes de ces yeux qui peut-être n'avaient pas pleuré depuis longtemps.

Monsieur Zirnel, nous vous remercions de nous avoir rappelé ces grands enseignements, et, en vous remerciant, nous formons l'espoir que tous nous travaillerons, d'une façon ou d'une autre, à les réaliser.

Nous y travaillerons, nous, prêtres, car nous devons former notre jeunesse d'après ces exigences sociales, et nous devons comprendre que notre rôle est magnifique, puisque nous tenons entre nos mains l'honneur de notre pays.

Monsieur Zirnel, comme le bon semeur, jetez à pleines mains la bonne semence. Votre parole très éloquente tombera dans des cœurs qui ne seront pas fermés. Et je vous demande que, sur votre chemin apostolique, vous puissiez comprendre Nantes souvent, et très souvent, de telle sorte que vous puissiez voir le bon grain qui lève, la semence qui, bientôt, donnera des fruits, et que vous puissiez dire que vous êtes fier de nous.

Après l'allocution de Monseigneur une quête pour les frais du Congrès fut faite et la séance se termina par des chants et monologues, où nous eûmes le plaisir d'entendre tous Mme Ploquin-Guigard, 1er prix du Conservatoire, que nous trouvons toujours prête à prêter son concours dans nos fêtes. Puis M. A. Touveron, également 1er prix du Conservatoire, que nous ne saurions trop remercier aussi lui, puisque nous sommes sûrs de ne pas faire en vain appel à son concours. Ensuite notre camarade Rineau, parfait diseur que l'on a plaisir à entendre et qui sait se faire applaudir. Enfin la dernière partie comprenait une pièce parfaitement interprétée par les plus jeunes de nos syndicats, lesquels sous l'habile direction de M. Théodore Olivier, promettent de devenir plus tard de bons acteurs. Après les applaudissements bien mérités de l'assistance, chacun s'en est retourné charmé et satisfait d'une journée si bien remplie et si encourageante pour l'avenir et la prospérité de nos syndicats chrétiens.

Union Nantaise

DES

Syndicats de Travailleurs Chrétiens

6, rue de Bel-Air, Nantes

PROMENADE A SAINT-NAZAIRE ET MINDIN

Le Syndicat des Employés organise, pour le dimanche 20 juillet prochain, pour tous les syndiqués de l'Union Nantaise des Syndicats de Travailleurs chrétiens et leurs familles une promenade en Loire jusqu'à Saint-Nazaire et Mindin.

L'heure de départ de l'embarcadère des Messageries sera sans doute 8 heures, pour arriver à Saint-Nazaire vers 10 heures, à

Toutes Applications de l'Electricité

ANCIENNE MAISON MAILLARD

Armand TOUVERON

SUCESSEUR

15, Rue des Arts (actuellement rue Jean-Jaures)

→ Téléphone 23.90 ←

Lumière - Force - Sonnerie - Téléphone
Grand choix de Lustrerie

Remise 5 0/0 aux membres des Syndicats sur présentation de leur Carte.

Mindin à 10 h. 30. Le prix par personne sera, pour voyage aller et retour seul, aux environs de 4 francs.

Ce dimanche 20 juillet aura lieu à Saint-Nazaire la grande fête de gymnastique où déjà plus de 60 Sociétés sont engagées. Une messe en plein air sera dite à 11 h. 30.

Le prochain « Messenger » donnera les renseignements exacts sur l'heure du départ et celle du retour, le nom du bateau, le lieu d'embarquement et le prix des places, mais le nombre des places étant limité, on peut dès à présent se faire inscrire à la permanence des Syndicats, 6, rue de Bel-Air, où une liste sera déposée.

La Commission des Fêtes.

CONFERENCE-CAUSERIE

au Patronage de Sainte-Anne de Nantes

Le jeudi 1^{er} mai, à 20 h. 30, devant une trentaine de membres des plus influents du patronage Sainte-Anne, M. Gustave Pressensé, président de l'U. R. de l'O., fit une causerie sur le Syndicalisme chrétien, les objections faites au Syndicat, la nécessité du Syndicat et les avantages du Syndicat.

Bon nombre des assistants, non encore syndiqués, ont promis, non seulement leur adhésion personnelle, mais encore leur concours pour aider dans la propagande à faire.

Syndicat des Employés

du Commerce et de l'Industrie

Siège, 6, rue de Bel-Air, Nantes

CONVOCAION

La réunion mensuelle du Conseil syndical aura lieu le vendredi 13 juin, à 20 h., au siège, 6, rue de Bel-Air.

PERMANENCES

Les permanences suivantes sont assurées tous les lundis et vendredis, de 19 h. à 20 h., au siège, 6, rue de Bel-Air:

Recrutement: Par M. Foulon, secrétaire;

Placement: Par M. Gustave Pressensé, président;

Cotisation et Coopération: Par M. Buerne, trésorier.

PLACEMENT

Durant le cours du mois qui vient de s'écouler nous avons eu la satisfaction de pouvoir procurer des situations à plusieurs de nos camarades. Merci à ceux qui ont bien voulu nous aider en nous indiquant les emplois vacants, mais nous faisons appel encore à la solidarité et au bon esprit de camaraderie qui doivent régner entre des syndiqués chrétiens pour qu'ils ne manquent pas de faire connaître toutes situations qu'ils connaîtraient vacantes ou sur le point de l'être.

ACTION SYNDICALE

SEMAINE ANGLAISE

A la suite d'une demande faite par notre Syndicat à l'Inspectrice départementale du Travail, pour l'obtention de la semaine anglaise pour les employés des maisons de tissus et mercerie de gros, nous avons eu la satisfaction de voir cette demande obtenir une solution favorable parfaitement accueillie, comme l'on peut en juger, par tous les employés de cette profession.

Cette demande faite par notre Syndicat nous a amené de nombreuses adhésions nouvelles et permis de pouvoir créer immédiatement le groupe des Employés des maisons de tissus et mercerie de gros, auquel pourront venir se joindre tous ceux qui n'en font pas encore partie.

FAMILLE SYNDICALE

MARIAGE

Le lundi 19 mai, en l'église paroissiale des Chatellier-Châteaumur (Vendée), a été célébré le mariage de notre camarade

DROGUERIE SAINT-CLÉMENT

Couleurs - Peintures préparées - Vernis
Verres à vitres

B. POISSONNEAU & A. SUATON

51, rue Saint-Clément - NANTES

BROSSERIES - PRODUITS D'ENTRETIEN

Remise 5 0/0 aux syndiqués (sauf sur essence,
pétrole, cristaux)

CHAUSSURES LEGENDRE

20, Rue Contrescarpe - NANTES

Le plus grand Choix
La meilleure Qualité
Luxe et Classique

REMISE A MM. LES MEMBRES DU SYNDICAT CHRÉTIEN

Armand Roy avec Mlle Sidonie Hucteau.
Avec nos félicitations, nous adressons aux jeunes époux nos meilleurs vœux de bonheur.

NAISSANCE

C'est avec plaisir que nous avons appris la naissance à la date du 15 mai de Yves-Octave-André Duhamel, fils de notre camarade Duhamel, le dévoué secrétaire de notre syndicat et président de la Société de Secours Mutuels Syndicale.

Nous adressons à notre camarade, avec nos félicitations les plus sincères, nos vœux de prompt rétablissement pour la maman et de bonne santé pour le bébé.

DECES

Nous avons appris avec peine les morts suivantes :

1° Notre camarade Allenou, décédé le 26 avril et dont les obsèques ont été célébrées en la basilique Saint-Nicolas ;

2° de notre camarade Minier Pierre, décédé le 1^{er} mai, dont les obsèques ont eu lieu le 3 mai en l'Eglise Sainte-Madeleine et l'inhumation au cimetière de Toutes-Aides.

En cette douloureuse circonstance, nous adressons aux familles de ces deux camarades l'expression de nos sincères sentiments de condoléances.

Des messes basses seront dites à l'intention et pour le repos de l'âme de ces deux camarades :

1° à la Basilique Saint-Nicolas, le 12 juin, à 7 h. 30 (autel de la Sainte-Vierge), pour M. Allenou ;

2° en l'Eglise Sainte-Madeleine, le vendredi 13 juin, à 7 h. 30, pour M. Minier.

Nous engageons vivement tous les camarades qui le pourront à assister à ces messes.

Syndicat des Menuisiers et de l'Ameublement

Siège social, 6, rue de Bel-Air, Nantes

MEDAILLE MILITAIRE POSTHUME

C'est avec plaisir que nous avons appris que la médaille militaire à titre posthume venait d'être décernée à M. Edmond-Alfred-Donatien Thomaré, avec la belle citation suivante :

« Excellent soldat, d'un courage et d'un dévouement à toute épreuve, a trouvé une mort glorieuse le 16 avril 1917, près d'Oulches, en se portant vaillamment à l'attaque des positions ennemies. »

Edmond Thomaré était décoré de la Croix de guerre avec étoile d'argent.

Ce brave était le fils de notre tout dévoué Président M. Thomaré, auquel tout en renouvelant nos sympathies, nous adressons nos félicitations pour un tel fils.

Section des Dames

Syndicat des Dames employées du Commerce et de l'Industrie

18, rue Talensac. Téléphone : 19.55

RÉUNION SYNDICALE

Réunion du bureau du 4 mai.

Présidente : Mlle E. Goupille.
Présentes : Section Commerce : Mlles Nicol, Huon, Martin, Marynia, Cizeau, Croué, Péneau, Gohier.

Section Bureau : Mlles Drouart, Bouhier, Guillon, Gotreau, Poupart Briand.

CRÉDIT NANTAIS

ANC^{te} M^{me} JULES ROUSSELOT & C^{ie}
Société Anonyme au Capital de 20.000.000 de Francs
Rue Lafayette, 18 - NANTES
TÉLÉPHONE : 5.07 - 16 66 - 21.50

SUCCURSALES : QUIMPER, BREST, LORIENT

BUREAUX : CARHAIX, CHATEAULIN, CONCARNEAU, DOUARNENEZ, PONT-L'ABBÉ, QUIMPERLE, SAINT-POL-DE-LÉON

Compte Postal : NANTES N° 207 - Adr. Télégr. : CRÉDINANTAIS NANTES

Registre du Commerce : NANTES n° 129 B

Le Crédit Nantais fait toutes les Opérations de Banque

Déléguée section Saint-Pierre : Mlle Chiron.

Lecture du procès-verbal de la précédente réunion : adopté.

Recrutement. — En ces deux derniers mois, mars et avril, 31 nouvelles adhésions.

Cotisations. — Continuent à rentrer partiellement. Il est constaté que les retardataires le sont surtout par oubli, pour cette raison un rappel sera fait ce mois-ci dans le « Messenger » et renouvelé à nouveau si besoin en est.

Cercle d'étude. — La session 1923-1924 a été clôturée ce jour. Tous nos cercles ont été très bien suivis. Assistance nombreuse et attentive. Discussion plus générale et plus vive.

Nous avons eu l'avantage de quelques présidences supplémentaires qui ont ajouté par leur compétence à l'intérêt de nos études.

La présidente de cette Commission, Mlle Rachel Croué, s'est acquittée admirablement de sa tâche et cependant elle se propose de faire mieux encore pour l'année prochaine.

Comme les convocations sont très coûteuses, on va s'organiser pour les faire porter par des syndiquées dévouées, l'année prochaine.

Placement. — Plusieurs situations (environ 10 à 15) sont procurées chaque mois. Néanmoins, il est reconnu qu'on pourrait développer ce service, à condition que toutes y participent.

Pour cela, un article sera fait de temps à autre dans le « Messenger », et deux fois par semaine, nous profiterons de la place qui nous est offerte dans « L'Echo de la Loire ».

Cours professionnels. — Comme il en avait été projeté au début de l'année syndicale, les cours se termineront par un examen auquel seront obligées toutes les élèves.

Une Commission sera formée spécialement pour corriger les devoirs d'examen, et un diplôme sera décerné avec des mentions diverses.

Egalement comme décidée, distribution de prix à la clôture des cours professionnels.

Fête nationale de Jeanne d'Arc. — Comme chaque année, le Syndicat prendra part au défilé et ira porter sa gerbe.

Congrès annuel Confédéral. — Deux membres du Syndicat y seront délégués ; sont désignés, Mlles E. Goupille et Marynia.

La séance est levée.

COTISATIONS

Nous rappelons à toutes nos syndiquées la cotisation syndicale. Elle est une obligation sérieuse pour chacune. Reconnaissons qu'alors que dans nombre de régions, elle a été augmentée, nous l'avons maintenue chez nous pour la très minime somme de 0 fr. 75 par mois, 9 fr. par an. Cependant, nous avons nos charges syndicales et à assurer le développement de nos services. Et il faut acquitter ces charges et grandir. Donc, que celles qui auraient encore ce devoir devant elles, ne le diffèrent pas plus longtemps ; il n'y a souvent que négligence ou oubli, alors n'attendons plus. C'est pour le profit de toutes, dites-vous cela. Voilà le bon moyen de se rappeler la cotisation et... d'aller la payer.

H. LANGLOIS

Fabricant - Bijoutier - Joaillier

19, Rue de la Marne - NANTES
HORLOGERIE - ORFÈVRE

REMISE 10 % AUX MEMBRES DU SYNDICAT

LIBRAIRIE-PAPETERIE

Impressions en tous Genres

M. GOUTHIERRE

Place Saint-Clair - NANTES

Remise 5 % aux Syndiqués - Polycopie M.R.G. - Circulaires

PLACEMENT

Nous demandons à toutes nos syndiquées de s'intéresser à cette commission si importante dont le but est de procurer des situations à celles qui n'en ont pas, d'améliorer celles qui seraient insuffisantes. Communiquez immédiatement à la Permanence, de vive voix, par écrit ou par téléphone (19.55) toutes les places que vous connaissez vacantes. Faites connaître notre service de placement à vos chefs de maison, autour de vous. Envoyez à la permanence les travailleuses qui ont besoin d'une situation. Aidons-nous. Aidons-nous.

COMMISSION DES FÊTES LA KERMESE

Enfin, nous avons la place dans le journal pour en parler. Très certainement beaucoup de nos syndiquées devaient se demander pourquoi nous n'en parlions pas. Mais si nous ne disions rien, cela n'empêchait pas de beaucoup s'en occuper et si je vous racontais tout ce qui est déjà fait, je vous dirais beaucoup de choses. Que de pas à faits, que de paroles à dites, notre intrépide et extraordinaire Présidente de la Commission des Fêtes, Mademoiselle Nicol... Et que déjà, dans le vestiaire de la rue Talensac, il y a des merveilles de petits costumes. Car tout le monde sait, n'est-ce pas, que notre Kermesse de cette année sera « Une foire au XVIII^e siècle » et que tout sera dans la note de l'époque. Toilettes des vendeuses, boutiques, théâtres, danses, affiches, programmes, seront du XVIII^e siècle.

Il y aura de pimpantes bouquetières, de gracieuses marquises, d'aimables marquis. Et de jolies choses à voir, et de bonnes choses à croquer... XVIII^e siècle.

Syndiquées, parlez à tout le monde et très souvent de notre Kermesse ; rappelez nos comptoirs : Lingerie, Librairie, Jouets, Fleurs, mieux assortis encore que les années précédentes où pourtant c'était si bien.

Vantez surtout notre tombola. Elle est absolument merveilleuse par le nombre de ses lots, par leur diversité, par l'utilité des uns, l'agrément des autres. Le gros lot reste toujours un billet de 100 francs.

Un billet de 100 francs pour 0 fr. 25 ! Car nos billets de la grande tombola valent 25 centimes. Et pour les deux tombolas spéciales qui chaque année sont si appréciées des amateurs de belles choses nous avons réservé cette fois deux objets de valeur. Un fauteuil et un service chinois, tous les deux fort beaux.

Avec de tels lots le placement des billets se fera tout seul ; il ne s'agit que de les offrir. (Demandez des carnets à la Permanence).

A l'œuvre toutes, chères compagnes syndiquées. Vous savez que nos Kermesses doivent être toujours en progrès, pensons à celle de cette année, préparons-la bien.

MAISONS DE VACANCES

Pour cette année : Pornichet, Saint-Jean-de-Monts, Vannes, Pontchâteau, Varades. Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à la Permanence.

FAMILLE SYNDICALE

Le samedi 31 mai, en l'église Saint-Similien, à 10 heures, a été béni le mariage

POUR VOTRE CAFÉ

servez vous du

Cof's

DOUBLE
FILTRE
Interchangeable

Breveté
France
et Étranger

25% D'ÉCONOMIE

POUR RECEVOIR FRANCO LA NOTICE EXPLICATIVE :
ÉCRIRE A M. PINARD & FILS, 2^{me}, RUE RICHER - NANTES

R. C. Nantes 410 B

de Mlle Louise Diverrès avec M. Ferdinand Burban.

Nos meilleurs vœux de bonjour.

DECES

M. Boisson, père de Mlle Rachel Boisson, rappelé à Dieu le 19 avril. Nous assurons Mlle Boisson de notre sincère sympathie et de la part très vive que nous prenons à son deuil cruel.

Syndicat de l'Aiguille

CONVOCAION

Réunion générale des deux sections, le dimanche 1^{er} juin, siège social, 6, rue de Bel-Air, à 17 heures.

MARIAGES

Le 25 avril, Mlle Bretéché avec M. Simon.

Le 29 avril, Mlle Jeanne Chevalier avec M. Paul Gouraud.

Nous offrons aux nouveaux époux nos meilleurs vœux de bonjour.

CONDOLEANCES

Mlle Favre, trésorière du Secours mutuel, et Mlle Vinçot, secrétaire adjointe, ont eu la douleur de perdre en la personne de Mme Digo, leur sœur et cousine.

Nous leur offrons, au nom de tout le syndicat, nos plus chrétiennes condoléances, avec l'assurance de nos prières, pour le repos de l'âme de leur chère défunte.

SAINT-NAZAIRE

Deux Syndicats nouveaux se sont fondés le 18 mai, à Saint-Nazaire.

1° Un Syndicat d'Employés du commerce et de l'industrie.

2° Un Syndicat de Dames ouvrières de l'habillement.

Nous y reviendrons dans le prochain « Messenger ».

Syndicats Féminins de Saint-Nazaire

25, Place Marceau

MARIAGES

Le mercredi 21 mai, à 11 heures, en l'église Saint-Gohard, a été béni le mariage de Mlle Madeleine Loirat avec M. Gustave Jehan.

Le mercredi 4 juin, à 11 heures, en l'église Saint-Gohard, sera béni le mariage de Mlle Renée Labour avec M. Joseph Blanc.

Toutes nos félicitations et nos meilleurs vœux de bonjour.

Le Gérant : GUSTAVE PRESSENSÉ.

Maison LEGLAS-MAURICE

LEGLAS-MAURICE & JAMIN

SUCCESSEURS

Téléph. 4.81 - 9 & 11, Rue de Briord, NANTES - Téléph. 4.81

MEUBLES DE LUXE - MEUBLES A BON MARCHÉ - Rideaux - Literie - Tapis

Manufacture au Mont-Goguet